

COMMISSION D'ADMISSION DU 10 SEPTEMBRE 2019

CERTIFICAT NATIONAL DE COMPETENCE DE DELEGUE(E) AUX PRESTATIONS FAMILIALES

Conformément

au décret n°2008-1508 du 30 décembre 2008 relatif aux conditions d'âge de formation et d'expérience professionnelle devant être satisfaites par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs et par les délégués aux prestations familiales

et

à l'arrêté du 2 janvier 2009 relatif à la formation complémentaire préparant aux Certificats Nationaux de Compétence de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs et de délégué(e) aux prestations familiales, la Commission d'admission du 10 septembre 2019 a entériné le suivi de la formation préparant au CNC de Délégué(e) aux Prestations Familiales des salariées suivantes :

NOM	PRENOM	Date nais.ce	DIPLOMES	STATUT	Etablissement
ESCARPIT	Adeline	08/02/1993	DE CESF	Salariée DPF en CDI	UDAF des Landes 550 rue René Darriet 40000 MONT DE MARSAN
GUMEZ	Corinne	22/01/1967	DE ES CNC MJPM	Salariée DPF en CDI	UDAF des Landes 550 rue René Darriet 40000 MONT DE MARSAN


Fait à ISLE, le 10 septembre 2019

Le Directeur Général,



Pierre VERNEUIL

La responsable des formations éducatives et des formations à l'encadrement,



Cécile BONNET

